



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ
Vol 2**

N° Spécial

05 Mai 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 05 Mai 2021
Vol 2

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE N° 2021-113	20.04.2021	Arrêté portant transfert temporaire de la localisation des bureaux de vote dans la commune de Saint-Cloud pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.	3
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-113 du 20 avril 2021	4
DCL/BRGE N° 2021-114	20.04.2021	Arrêté portant transfert temporaire de la localisation des bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021	10
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-114 du 20 avril 2021	11
DCL/BRGE N° 2021-115	20.04.2021	Arrêté portant transfert temporaire de la localisation des bureaux de vote dans la commune de Meudon pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.	19
ANNEXE		Annexe à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-115 du 20 avril 2021	20



Arrêté DCL/BRGE n° 2021-113 du 20 avril 2021
portant transfert temporaire de la localisation des bureaux de vote
dans la commune de Saint-Cloud pour les élections régionales
et départementales des 20 et 27 juin 2021

**Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral et notamment l'article R.40,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2016-128 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Saint-Cloud,

Vu la demande du maire de Saint-Cloud concernant le transfert temporaire de plusieurs bureaux de vote pour les élections des 20 et 27 juin 2021,

Considérant que les élections régionales et départementales 2021 sont organisées les mêmes jours,

Considérant que ces transferts doivent permettre une meilleure accessibilité des bureaux de vote et/ou un meilleur accueil du public dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : l'annexe à l'arrêté 2016-128 du 12 août 2016 fixant la liste et le périmètre des bureaux de vote de la commune de Saint-Cloud est modifiée temporairement comme précisé en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : l'annexe au présent arrêté transfère la localisation de certains bureaux de vote uniquement pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.

ARTICLE 3 : les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2016-128 du 12 août 2016 demeurent inchangées.

ARTICLE 4 : le secrétaire général de la préfecture et le maire de la commune de Saint-Cloud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 20 avril 2021

Pour le Préfet, et par délégation,
La Secrétaire générale adjointe

Virginie GUERIN-ROBINET

SAINT-CLOUD – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté temporaire DCL/BRGE n° 2021-113 du 20 avril 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE	13 place Charles de Gaulle	N° 23 - Saint-Cloud
2	RESTAURANTS MUNICIPAUX DU CENTRE	4 rue des écoles	N° 23 - Saint-Cloud
3	RESTAURANTS MUNICIPAUX DU CENTRE	4 rue des écoles	N° 23 - Saint-Cloud
4	RESTAURANTS MUNICIPAUX DU CENTRE	4 rue des écoles	N° 23 - Saint-Cloud
5	CENTRE AERE	7 rue Gounod	N° 23 - Saint-Cloud
6	JARDINS DES AVELINES	60 rue Gounod	N° 23 - Saint-Cloud
7	JARDINS DES AVELINES	60 rue Gounod	N° 23 - Saint-Cloud
8	ECOLE MATERNELLE LOUIS PASTEUR	8 rue de Garches	N° 23 - Saint-Cloud
9	ECOLE MATERNELLE LOUIS PASTEUR	8 rue de Garches	N° 23 - Saint-Cloud
10	ECOLE MATERNELLE MONTRETOUT	5 rue René Weill	N° 23 - Saint-Cloud
11	RESTAURANT SCOLAIRE MONTRETOUT	5 rue René Weill	N° 23 - Saint-Cloud
12	RESTAURANT SCOLAIRE MONTRETOUT	5 rue René Weill	N° 23 - Saint-Cloud
13	RESTAURANT SCOLAIRE MONTRETOUT	5 rue René Weill	N° 23 - Saint-Cloud
14	ECOLE ELEMENTAIRE DU VAL D'OR	4 rue Michel Salles	N° 23 - Saint-Cloud
15	ECOLE ELEMENTAIRE DU VAL D'OR	4 rue Michel Salles	N° 23 - Saint-Cloud
16	ECOLE MATERNELLE DU VAL D'OR	4 rue Michel Salles	N° 23 - Saint-Cloud
17	ECOLE ELEMENTAIRE DE LA FOUILLEUSE	1 avenue de fouilleuse	N° 23 - Saint-Cloud
18	ECOLE MATERNELLE DE LA FOUILLEUSE	1 avenue de fouilleuse	N° 23 - Saint-Cloud
19	GYMNASE SAINT-EXUPÉRY	62 avenue Bernard Palissy	N° 23 - Saint-Cloud
20	GYMNASE SAINT-EXUPÉRY	62 avenue Bernard Palissy	N° 23 - Saint-Cloud
21	GYMNASE SAINT-EXUPÉRY	62 avenue Bernard Palissy	N° 23 - Saint-Cloud

BUREAU DE VOTE N° 1				
Lieu de vote : MAIRIE				
13 place Charles de Gaulle				
Nom de la rue		N° dans la rue		
Allée Bad Godesberg	Totalité			
Allée Frascati	Totalité			
Place Charles de Gaulle	Totalité			
Place de l'Eglise	Totalité			
Place Deville	Totalité			
Place du Moustier	Totalité			
Place du Pas de Saint Cloud	Totalité			
Rue de la Faïencerie	Totalité			
Rue de la Libération	Totalité			
Rue de l'Eglise	Totalité			
Rue de Rouen	Totalité			
Rue du Docteur Desfossez	Totalité			
Sente du Pas de la Mule	Totalité			
Square de Wittenheim	Totalité			
Square d'Ile de France	Totalité			
Square Sainte Clotilde	Totalité			
BUREAU DE VOTE N° 2				
Lieu de vote : RESTAURANTS MUNICIPAUX DU CENTRE				
4 rue des Ecoles				
Nom de la rue		N° dans la rue		
Parc du Béarn	Totalité			
Rue du Calvaire	du n°1 au n°17	du n°21 à la fin	du n°2 au n°28	du n°34 à la fin
Sente des Milons	Totalité			
Sente des Pierrots	Totalité			
BUREAU DE VOTE N° 3				
Lieu de vote : RESTAURANTS MUNICIPAUX DU CENTRE				
4 rue des Ecoles				
Nom de la rue		N° dans la rue		
Avenue du Palais	Totalité			
Bureaux de la Colline	Totalité			
Caserne Sully	Totalité			
Parc de Saint Cloud	Totalité			
Place de Lessay	Totalité			
Place des Cerisiers	Totalité			
Place Georges Clémenceau	Totalité			
Place Silly	Totalité			
Quai Carnot	du n°18 au n°28			
Rue Anatole Hébert	Totalité			
Rue Aude	Totalité			
Rue Dantan	Totalité			
Rue de Nogent	Totalité			
Rue des Ecoles	Totalité			
Rue d'Orléans	Totalité			
Rue du Calvaire	du n°19 au n°19 bis			
Rue Gaston Latouche	Totalité			
Rue Jeanne	Totalité			
Rue Royale	Totalité			
BUREAU DE VOTE N° 4				
Lieu de vote : RESTAURANTS MUNICIPAUX DU CENTRE				
4 rue des Ecoles				
Nom de la rue		N° dans la rue		
Avenue André Chevrillon	Totalité			
Avenue Eugène	Totalité			
Rue Dailly	Totalité			
Rue de Béarn	Totalité			
Rue Feudon	Totalité			
Rue Vauguyon	Totalité			

BUREAU DE VOTE N° 5 Lieu de vote : CENTRE AERE 7 rue Gounod		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pozzo di Borgo	Totalité	
Rue Alexandre Coutureau	Totalité	
Rue Armengaud	Totalité	
Rue de Crillon	Totalité	
Rue de Montesquiou	Totalité	
Rue des Terres Fortes	Totalité	
Rue Emile Verhaeren	Totalité	
Sente du Clos	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°6 Lieu de vote : JARDIN DES AVELINES 60 rue Gounod		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général Leclerc (grille d'Orléans)	Totalité	
Boulevard de la République	du n°1 au n°103	du n°2 au n°112
Rue et Villa Preschez	du n°1 au n°9Bis	du n°2 au n°20
Rue Joséphine	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : JARDIN DES AVELINES 60 rue Gounod		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Passerelle	Totalité	
Avenue de Nancy	Totalité	
Avenue des Chalets	Totalité	
Parc Montretout	Totalité	
Place Magenta	Totalité	
Rue des Avelines	Totalité	
Rue du Commandant Lareinty	Totalité	
Rue Edeline	Totalité	
Rue Gounod	Totalité	
Rue Maurice Ravel	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUIS PASTEUR 8 rue de Garches		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Porte Jaune	du n° 2 au n° 42	
Rue Joseph Lambert	Totalité	
Rue Gaston Rollin	Totalité	
Rue Laval	Totalité	
Rue Marie Lelegard	N° 1	
Rue Pasteur	Totalité + villa	
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUIS PASTEUR 8 rue de Garches		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Frênes	Totalité	
Allée des Roses	Totalité	
Rue de Garches	Totalité	
Rue de La Garenne	Totalité	
Rue de la Source	Totalité	
Rue des Tennerolles	du n° 121 au n° 183	
Rue Jean Lelegard	Côté pair du n° 3 à la fin ???	
Rue Sevin Vincent	Totalité	
Villa Jean Chieze	Totalité	
Villa Médicis	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MONTRETOUT		
5 rue René Weill		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue des Tennerolles	du n°1 au n°119	du n°2 à la fin
Rue et Allée de la Porte Jaune	du n°44 au n°116	
Rue Marbeau	Totalité	
Rue Pigache	Totalité	
Rue Preschez	du n°11 au n°43	du n°22 au n°62
Rue Tahere	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : RESTAURANT SCOLAIRE MONTRETOUT		
5 rue René Weill		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Chanioux	Totalité	
Allée du Maréchal Foch	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	du n°50 au n°160	du n°65 au n°165
Avenue René	Totalité	
Impasse Grandchamps	Totalité	
Place Henri Chrétien	Totalité	
Rue de la Porte Jaune	du n°118 au n°180	
Rue des Gaillons	Totalité	
Rue Ernest Tissot	Totalité	
Rue Ferdinand Chartier	Totalité	
Rue Jacoulet	Totalité	
Rue Joseph Leguay	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : RESTAURANT SCOLAIRE MONTRETOUT		
5 rue René Weill		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Cottage Picard	Totalité	
Avenue Caroline	Totalité	
Avenue des Pavillons Sevin	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	du n°1 au n°63	du n°2 au n°48
Rue de Buzenval	Totalité	
Rue de la Redoute	Totalité	
Rue de Montretout	Totalité	
Rue des Villes Jumelées	Totalité	
Rue du Camp Canadien	Totalité	
Rue Paul Ollendorf	Totalité	
Rue René Weill	Totalité	
Sente des Pommiers Rouges	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : RESTAURANT SCOLAIRE MONTRETOUT		
5 rue René Weill		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de la République	du n°105 au n°139	du n°114 au n°148
Rue Bucourt	Totalité	
Rue de l'Avre	Totalité	
Rue des Girondins	Totalité	
Rue Henri Régnauld	Totalité	
Rue Traversière	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DU VAL D'OR		
4 rue Michel Salles		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de la République	du n°141 au n°173	du n°195 au n°217 du n°150 au n°220
Résidence Beausoleil	Totalité	
Rue des Villarmains	Totalité	
Rue du Mont Valérien	n°3 et n°7	
Rue Marie Bonaparte	Totalité	
Sente du Regard	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°15			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DU VAL D'OR			
4 rue Michel Salles			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Parc de la Bérengère		Totalité	
Rue Michel Salles		Côté impair du n° 1 à la fin	Côté pair du n° 10 à la fin
		du n° 2 au n° 6	
BUREAU DE VOTE N°16			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU VAL D'OR			
4 rue Michel Salles			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Rue du Mont Valérien		N° 1 et n° 5	Côté pair du n° 2 à la fin
Rue Pierrier		Totalité	
		du n° 9 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°17			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FOUILLEUSE			
1 avenue de Fouilleuse			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Stendhal		Totalité	
Boulevard de la République		du n° 175 au n° 193	
Boulevard Louis Loucheur		Totalité	
Rue du Val d'Or		du n° 37 à la fin	
Rue Michel Salles		N° 8	
BUREAU DE VOTE N°18			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FOUILLEUSE			
1 avenue de Fouilleuse			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue de Fouilleuse		Totalité	
Avenue Francis Chaveton		Totalité	
Square de l'Hippodrome		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19			
Lieu de vote : GYMNASE SAINT-EXUPÉRY			
62 avenue Bernard Palissy			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée et Gare des Coteaux		Totalité	
Allée Florent Schmitt		Totalité	
Avenue Alphonse Moguez		Totalité	
Avenue Cicerone		Totalité	
Avenue Clodoald		du n°1 au n°21	
Avenue de Flore		du n°2 au n°42	
Avenue et Passage Belmontet		Totalité	
Avenue et Rond-point de Longchamp		du n°17 au n°27	
Avenue et Rond-point Duval le Camus		du n°22 au n°36	
Avenue et Rond-point Romand		Totalité	
Rue Bory d'Arnex		Totalité	
Rue des Gate Ceps		Totalité	
		Totalité	

BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : GYMNASSE SAINT-EXUPÉRY 62 avenue Bernard Palissy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Treille	Totalité	
Avenue Bernard Palissy	du n°3 au n°61	du n°14 au n°98
Avenue Clodoald	du n°23 au n°37	du n°44 au n°56
Avenue de Longchamp	du n°1 au n°15 bis	du n°2 au n°20
Avenue de Suresnes	Totalité	
Avenue des Vignes	Totalité	
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	du n°7 au n°45	du n°14 au n°16
Avenue et Passage de la Pommeraie	Totalité	
Boulevard Senard	du n°42 au n°98	du n°53 au n°105
Place Santos Dumont	Totalité	
Quai Marcel Dassault	du n°55 au n°79	
Rue Charles Blum	Totalité	
Rue de la Verrerie	Totalité	
Rue de l'Yser	Totalité	
Rue des Viris	Totalité	
Rue du Docteur Nicoli	Totalité	
Rue du Val d'Or	du n°1 au n°35	
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : GYMNASSE SAINT-EXUPÉRY 62 avenue Bernard Palissy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Bernard Palissy	n°1	du n°2 au n°12
Avenue de l'Aqueduc	Totalité	
Avenue des Pâtures	Totalité	
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	du n°1 au n°5	du n°2 au n°12
Boulevard Jules Peltier	Totalité	
Boulevard Sénard	du n°1 au n°51 ter	du n°2 au n°40
Quai Carnot	du n°28 bis au n°53	
Rue Albert Ier	Totalité	
Rue des Milons	Totalité	
Rue du 18 juin	Totalité	
Rue du Bois de Boulogne	Totalité	
Rue du Calvaire	du n°30 au n°32	
Rue Marius Franay	Totalité	



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Arrêté DCL/BRGE n° 2021-114 du 20 avril 2021
portant transfert temporaire de la localisation des bureaux de vote
dans la commune de Gennevilliers pour les élections régionales
et départementales des 20 et 27 juin 2021

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment l'article R.40,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2020-332 du 8 décembre 2020 instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers,

Vu la demande du maire de Gennevilliers concernant le transfert temporaire de plusieurs bureaux de vote pour les élections des 13 et 20 juin 2021,

Considérant que les élections régionales et départementales 2021 sont organisées les mêmes jours,

Considérant que ces transferts doivent permettre une meilleure accessibilité des bureaux de vote et/ou un meilleur accueil du public dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : l'annexe à l'arrêté n° 2020-332 du 8 décembre 2020 fixant la liste et le périmètre des bureaux de vote de la commune de Gennevilliers est modifiée temporairement comme précisé en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : l'annexe au présent arrêté transfère la localisation de certains bureaux de vote uniquement pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021.

ARTICLE 3 : les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2020-332 du 8 décembre 2020 demeurent inchangées.

ARTICLE 4 : le secrétaire général de la préfecture et le maire de la commune de Gennevilliers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 20 avril 2021

Le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale adjointe

Virginie GUERIN-ROBINET

GENNEVILLIERS – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE temporaire n° 2021-114 du 20 avril 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SALLES ATTENANTES	177 avenue Gabriel Péri	N° 14 - Gennevilliers
2	ECOLE MATERNELLE CAILLEBOTTE IMAGYM	13 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
3	ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE PREAU	15 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
4	ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE PREAU	15 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
5	ECOLE MATERNELLE KERGOMARD	84/86 rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
6	MAISON DE L'ENFANCE YOURI GAGARINE CENTRE DE LOISIRS	27 rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
7	GYMNASE LANGEVIN	Rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
8	GYMNASE LANGEVIN	Rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
9	ECOLE MATERNELLE PASTEUR	1 rue Pasteur	N° 14 - Gennevilliers
10	GYMNASE JOLIOT CURIE	22 rue Julien Mocquard	N° 14 - Gennevilliers
11	GYMNASE JOLIOT CURIE	22 rue Julien Mocquard	N° 14 - Gennevilliers
12	Pour les élections départementales : SALLE DE REUNIONS VICTOR HUGO Pour les élections régionales : ECOLE PRIMAIRE HENRI WALLON A	Pour les élections départementales : 21/23 rue Victor Hugo Pour les élections régionales : Rue Roger Pointard	N° 14 - Gennevilliers
13	ESPACE DES GRESILLONS	30-40 rue François Kovac	N° 14 - Gennevilliers
14	ESPACE DES GRESILLONS	28 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
15	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	62 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
16	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	62 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
17	ECOLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE	Rue Henri Barbusse, face à l'allée Simon Hurtrelle à côté de la maison de l'enfance	N° 14 - Gennevilliers
18	MAISON DE L'ENFANCE ANATOLE FRANCE	13-15 rue Emile Zola	N° 14 - Gennevilliers
19	ECOLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE	Rue Henri Barbusse, face à l'allée Simon Hurtrelle à côté de la maison de l'enfance	N° 14 - Gennevilliers
20	ECOLE DIDEROT MIXTE B	9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	N° 14 - Gennevilliers
21	ECOLE MATERNELLE LURÇAT PREAU DES MOYENS	14 rue Jean Perrin	N° 14 - Gennevilliers
22	ECOLE MATERNELLE DIDEROT PREAU DES MOYENS	9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	N° 14 - Gennevilliers
23	ECOLE PRIMAIRE LURCAT PREAU	8 rue Jean Perrin	N° 14 - Gennevilliers
24	MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker	N° 14 - Gennevilliers
25	ECOLE LUCIE AUBRAC REFECTOIRE	22 avenue Chenard et Walcker	N° 14 - Gennevilliers

BUREAU DE VOTE N° 1	
Lieu de vote : MAIRIE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SALLES ATTENANTES	
177 avenue Gabriel Péri	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gabriel Péri	du n°101 à la fin impairs
Impasse Saule	du n° 2 au n° 4
Les allées Maria Casarès	du n°1 au n° 25
Rue Dolorès Ibarruri	du n° 4 au n° 10
Rue du 8 mai 1945	du n° 2 au n° 20 pairs
Rue Gisèle Halimi	du n° 2 au n° 3
Rue Joséphine Baker	du n° 1 au n° 5
Rue Marcel Lamour	du n° 2 au n° 24
BUREAU DE VOTE N° 2	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CAILLEBOTTE - IMAGYM	
13 rue des Petites Murailles	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Henri Legall	du n° 1 au n° 14
Avenue de la Gare	du n° 1 au n° 38
Impasse Denis Retrou	du n° 1 au n° 13
Place des Villes Jumelées	du n° 1 au n° 5
Place du Nord	du n° 1 au n° 10
Résidence Fernand Bée	du n° 1 au n° 10
Rue de la Paix	du n° 1 au n° 34
Rue des Azalées	du n° 1 au n° 51
Rue Eugène Varlin	du n° 1 au n° 22
Rue Pierre Timbaud	du n° 2 au n° 100 pairs
Rue Rollet Salvan	du n° 1 au n° 22
Rue Villebois Mareuil	du n° 1 au n° 80
BUREAU DE VOTE N° 3	
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE - PREAU	
15 rue des Petites Murailles	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Victoire	du n° 1 au n° 10
Allée Gustave Caillebotte	du n° 1 au n° 29
Passage du Nord	du n° 1 au n° 100
Place Jean Grandel	du n° 1 au n° 15
Rue Adrienne	du n° 1 au n° 16
Rue Amélie	du n° 1 au n° 12
Rue de la Procession	du n° 1 au n° 30
Rue de la Résistance	du n° 2 au n° 14
Rue des Petites Murailles	du n° 1 au n° 30
Rue Deslandes	du n° 1 au n° 21
Rue du Bournaire	du n° 1 au n° 12
Rue du Puisard	du n° 1 au n° 34
Rue Félicie	du n° 1 au n° 42
Rue Henri Aguado	du n° 1 au n° 25
Rue Jean Jaurès	du n° 1 au n° 45 impairs
Rue Jean Moulin	du n° 1 au n° 18
Rue Justin	du n° 2 au n° 20 pairs
Rue Pierre Timbaud	du n° 1 au n° 99 impairs
Villa des Fleurs	du n° 1 au n° 20
BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE - PREAU	
15 rue des Petites Murailles	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Camélinat	du n° 1 au n° 111 impairs
Première Impasse Justin	du n° 1 au n° 6
Rue de l'Union	du n° 1 au n° 5
Rue des Collines	du n° 1 au n° 37
Rue Deslandes	du n° 22 au n° 49
Rue Elisabeth Vigée Lebrun	du n° 1 au n° 22
Rue François Boucher	du n° 1 au n° 17
Rue Jeanne d'Arc	du n° 1 au n° 24
Rue Jules Larose	du n° 1 au n° 44
Rue Justin	du n° 1 au n° 21 impairs
Rue Pierre Graindorge	du n° 2 au n° 8
Rue Pierre Mignard	du n° 1 au n° 25
Rue Retrou	du n° 1 au n° 31

BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE KERGOMARD	
84-86 rue de la couture d'Auxerre	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lucien Lanternier	du n°1 au n°58
Chemin du pont	du n°1 au n°68
Impasse Ambroise Tintellier	du n°1 au n°16
Impasse Filumina Christy	du n°6 au n°19
Impasse Nicolas	du n°65 au n°67
Rue Ambroise Croizat	du n°1 au n°10
Rue André Bourgogne	du n°1 au n°18
Rue de la Couture d'Auxerre	du n°52 au n°138 pairs
Rue des Chevrins Prolongée	du n° 65 au n° 141 impairs
Rue des Nollées	Du n° 1 au n° 10
Rue du Commandant l'Herminier	du n°1 au n°57
Rue du Pont d'Argenteuil	du n°1 au n°13
Rue Eugénie	du n°2 au n°98 pairs
Rue Fernand Léger	du n° 37 au n° 69 impairs
Rue Georges Quiqueré	du n°1 au n°46
Rue Guillaume Appolinaire	du n°1 au n°10
Rue Jean Jaurès	du n°1 au n°10
Rue Jules de Jouy	du n° 2 au n° 24 pairs
Rue Sainte Geneviève	du n°1 au n°13
	du n°1 au n°44
BUREAU DE VOTE N°6	
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE YOURI GAGARINE – CENTRE DE LOISIRS	
27 rue de la Couture d'Auxerre	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Pépinière	du n° 1 au n° 50
Passage Breville	du n° 1 au n°25
Rue Louis Calmel	du n° 22 au n°120
Rue Marcel Cachin	du n° 1 au n°29
Rue Robert Pottier	du n° 1 au n°26
BUREAU DE VOTE N°7	
Lieu de vote : GYMNASSE LANGEVIN	
Rue de la Couture d'Auxerre	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Pierre de Coubertin	du n° 1 au n° 7
Place Saint-Just	du n° 0 au n° 10
Rue Arthur Rimbaud	du n° 1 au n°20
Rue de la Couture d'Auxerre	du n° 4 au n°50 pairs
Rue Descartes	du n° 9 au n°63impairs
Rue Diderot	du n° 1 au n°47
Rue Eugène Toulgoat	du n° 1 au n° 10
Rue François Villon	du n° 1 au n°35
Rue George Sand	du n° 1 au n°11
Rue Jean Giraudoux	du n° 1 au n°39
Rue Robespierre	du n° 1 au n°9
Rue Ronsard	du n° 1 au n°11
	du n° 1 au n°10
BUREAU DE VOTE N°8	
Lieu de vote : GYMNASSE LANGEVIN	
Rue de la Couture d'Auxerre	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lucien Lanternier	du n° 59 au n° 67
Impasse Jean-Baptiste Marie Vianney	du n° 1 au n° 11
Place Jules Guesde	du n° 2 au n° 8
Rue Auguste Renoir	du n° 1 au n° 25
Rue Beethoven	du n° 1 au n° 10
Rue Daumier	du n° 1 au n° 10
Rue Gustave Courbet	du n° 0 au n° 2
Rue Hector Berlioz	du n° 1 au n° 14
Rue Jules Valles	du n° 1 au n° 40
Rue Maurice Utrillo	du n° 1 au n° 10
Rue Mozart	du n° 1 au n° 11
Rue Paul Eluard	du n° 2 au n° 8
Rue Roger Martin du Gard	du n° 1 au n° 10
Rue Romain Rolland	du n° 0 au n° 1
Rue Stendhal	du n° 1 au n° 36

BUREAU DE VOTE N°9	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PASTEUR – SALLE RESTAURATION	
1 rue Pasteur	
Nom de la rue	N° dans la rue
Place du Dr Roux	du n° 1 au n° 6
Rue Ampère	du n° 1 au n°10
Rue Carnot	du n° 1 au n°18
Rue Chevreul	du n° 1 au n°123
Rue Claude Bernard	du n° 1 au n°56
Rue des Chevrins	du n° 1 au n°121
Rue du Pont d'Argenteuil	du n° 1 au n°35quinter impairs
Rue Félix Faure	du n° 1 au n°31
Rue Jean Jaurès	du n° 26 au n° 64 pairs
Rue Joseph Leclainche	du n° 1 au n°19
Rue Louis Calmel	du n° 2 au n°20
Rue Marcelin Berthelot	du n° 3 au n°18
Rue Pasteur	du n° 1 au n°5
Rue Pierre et Marie Curie	du n° 1 au n°1
Rue Richelieu	du n° 1 au n°95
BUREAU DE VOTE N°10	
Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE	
22 rue Julien Mocquard	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue des Agnettes	du n° 1 au n°21
Rue des Bas	du n° 1 au n°80
Rue Jack London	du n° 2 au n°16
Rue Jean Prévost	du n° 1 au n°17
Rue Jules Verne	du n° 1 au n°10
Rue Lamartine	du n° 1 au n°7
BUREAU DE VOTE N°11	
Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE	
22 rue Julien Mocquard	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Libération	du n° 1 au n°27
Rue André Labuxière	du n° 1 au n°10
Rue Charles Alban	du n° 2 au n°4 bis
Rue Chateaubriand	du n° 1 au n°100
Rue des Lilas	du n° 1 au n°5
Rue du 8 mai 1945	du n° 27 au n°41 impairs + n° 46
Rue Henri Musler	du n° 2 au n°4 quinter
Rue Julien Mocquard	du n° 1 au n°22
Rue Louis Denaux	du n° 2 au n°4 quinter
Rue Roger Pointard	du n° 1 au n°14
BUREAU DE VOTE N°12	
Lieu de vote pour les élections départementales : SALLE DE REUNIONS VICTOR HUGO, 21-23 rue Victor Hugo	
Lieu de vote pour les élections régionales : ECOLE PRIMAIRE HENRI WALLON A, rue Roger Pointard	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Basly	du n° 1 au n°16
Rue Basly	du n° 1 au n°31
Rue Claude Robert	du n° 1 au n°18
Rue de l'Association	du n° 1 au n°54
Rue Edmond Darbois	du n° 1 au n°38
Rue Frédéric Chopin	du n° 1 au n°10
Rue Marguerite	du n° 6 au n°17
Rue Saule	du n° 1 au n°10
Rue Victor Hugo	du n° 1 au n°45

BUREAU DE VOTE N°13	
Lieu de vote : ESPACE DES GRESILLONS - 30-40 rue François Kovac	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Grésillons	du n° 1 au n° 45
Avenue Gabriel Péri	du n° 2 au n° 64 pairs
Impasse des Lilas	du n° 66 au n°73
Place Indira Gandhi	du n° 1 au n°16
Rue Antonin	du n° 2 au n°8
Rue Augustine Guignedoux	du n° 1 au n°15
Rue du Clos	du n° 1 au n°21
Rue Georges	du n° 1 au n°27
Rue Héloïse Michaud	du n° 5 au n°34
Rue Léonie Caron	du n° 1 au n°25
Rue Louis Castel	du n° 2 au n°92 pairs
Rue Marcel Royer	du n° 1 au n°32
Rue Poissonnière	du n° 1 au n°70
BUREAU DE VOTE N°14	
Lieu de vote : ESPACE DES GRESILLONS	
28 rue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Grésillons	du n° 47 au n°63
Passage Dezert Doloron	du n° 2 au n°30
Passage Lacourrière	du n° 15 au n°35
Rue Danton	du n° 1 au n°25
Rue Dupressoir	du n° 1 au n°31
Rue Henri Barbusse	du n° 1 au n°21 impairs
Rue Louis Castel	du n° 1 au n°69 impairs
Rue Louise Cadoret	du n° 2 au n°8
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 1 au n°12
Rue Royer Bendélé	du n° 1 au n°40
Villa Emilie du Château	du n° 1 au n°10
BUREAU DE VOTE N°15	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	
62 rue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Rosiers	du n° 1 au n°11
Allée du Soixante Quatorze	du n° 1 au n°16
Allée Frantz Fanon	du n° 1 au n°6
Allée Rosa Parks	du n° 1 au n°11
Avenue des Grésillons	du n° 99 au n°215
Avenue Henri Colin	du n° 1 au n°10
Avenue Laurent Cely	du n° 144 au n°201
Avenue Louis Roche	du n° 6 au n°86 pairs
Boulevard Galliéni	du n° 1 au n°20
Boulevard Louise Michel	du n° 1 au n°44
Impasse Dellieux	du n° 1 au n°10
Impasse Galliéni	du n° 1 au n°3
Quai des Grésillons	du n° 5 au n°43
Quai du Moulin de Cage	du n° 1 au n°35
Rue Alexandre	du n° 1 au n°35
Rue Antoinette	du n° 1 au n°12
Rue Arsène Houssaye	du n° 1 au n°34
Rue de la Bongarde	du n° 1 au n°117
Rue de la Sablière	du n° 1 au n°4
Rue de la Seine	du n° 1 au n°18
Rue des Caboeufs	n°224 et n°291
Rue des Caboeufs Prolongée	du n° 1 au n°9
Rue des Raverdis	du n° 1 au n°16
Rue Galliéni	du n° 1 au n°10
Rue Georges Corète	du n° 1 au n°60
Rue Henri Vuillemin	du n° 1 au n°65
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 64 au n°109
Rue Rossignol Dubost	du n° 2 au n°12
Rue Transversale	du n° 1 au n°63
Rue Traversière	du n° 1 au n°26

BUREAU DE VOTE N°16	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	
62 rue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allées Missak-Manouchian	du n° 1 au n°10
Avenue Chenard et Walcker	du n° 33 au n°43
Avenue des Grésillons	du n° 65 au n° 97
Impasse Thore	du n° 1 au n°10
Passage Belgrand	du n° 2 au n°6
Passage Lamouroux	du n° 4 au n°18
Rue du 19 Mars 1962	du n° 1 au n°25
Rue du Square	du n° 2 au n°56
Rue François Kovac	du n° 1 au n°40
Rue Jaffeux	du n° 1 au n°41
Rue Julien Masselier	du n° 1 au n°31
Rue Nazet	du n° 1 au n°55
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 13 au n°63
Rue Renée Gallot	du n° 1 au n°26
Rue Sainte Marie	du n° 1 au n°44
Rue Henri Barbusse	du n° 49 au n° 49 bis du n° 26 au n°50 pairs
BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE	
Rue Henri Barbusse, face à l'Allée Simon Hurtrelle, à côté de la maison de l'enfance	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Barbanniers	du n° 1 au n°9
Allée des Bas Tilliers	du n° 1 au n°100
Allée des Recoudes	du n° 1 au n°10
Allée du Carré	du n° 2 au n°4
Allée Joseph Kosma	du n° 2 au n°12
Allée Madame de Staal	du n° 2 au n°16
Allée Martin Gaudin	du n° 1 au n°20
Allée Simon Hurtrelle	du n° 2 au n°22
Avenue Chandon	du n° 57 au n°89 impairs du n° 62 au n°86 pairs
Avenue de l'Ormeteau	du n° 1 au n°10
Avenue Denis Papin	du n° 1 au n°8
Avenue des Louvresses	du n° 1 au n°10
Avenue des Sévines	du n° 1 au n°23
Avenue du Chemin des Reniers	du n° 1 au n°10
Avenue du Général de Gaulle	du n° 1 au n°144
Avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis	du n° 1 au n°53
Avenue Laurent Cély	du n° 1 au n°143
Avenue Louis Roche	du n° 88 au n°192 pairs du n° 101 au n°175 impairs
Avenue Marcel Paul	du n° 1 au n°174
Avenue Maurice Guy	du n° 1 au n°10
Avenue Philippe Lebon	du n° 1 au n°9
Boulevard Camélinat	du n° 88 au n°106 pairs
Boulevard Dequevauvilliers	du n° 42 au n°55
Chemin Longue Bertrane	du n° 1 au n°10
Place des Hauts Tilliers	du n° 1 au n°3
Place des Sévines	du n° 1 au n°50
Promenade de la Bonnette	du n° 1 au n°5
Rue de l'Industrie	du n° 1 au n°23
Rue Charles Lacoste	du n° 1 au n°5
Rue de l'Arbre Sec	du n° 1 au n°25
Rue des Basses Noels	du n° 1 au n°10
Rue des Caboeufs	du n° 59 au n°247 impairs du n° 70 au n°222 pairs
Rue des Noels	du n° 2 au n°12
Rue du Fossé Blanc	du n° 3 au n°148
Rue du Moulin de Cage	du n° 1 au n°143
Rue Henri Barbusse	du n°51 au n°77 impairs du n° 52 au n°78 pairs
Rue Jules Dumien	du n° 1 au n°18
Rue Olympe de Gouges	du n° 1 au n°10
Rue Thomas Edison	du n° 1 au n°35

BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE ANATOLE FRANCE		
13-15 rue Emile Zola		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Claude Debussy	du n° 32 au n°68 pairs	
Avenue du Cimetière	du n° 1 au n°10	
Avenue Gabriel Péri	du n° 148 au n°164 pairs	
Boulevard Camélinat	du n° 2 au n°86 pairs	
Impasse de l'Avenir	du n° 1 au n°7	
Rue Croix des Vignes	du n° 1 au n°20	
Rue de la Découverte	du n° 1 au n°9	
Rue Georges Thoretton	du n° 1 au n°55	
Rue Henri Barbusse	du n° 80 au n°160 pairs	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE		
Rue Henri Barbusse, face à l'Allée Simon Hurtrelle, à côté de la maison de l'enfance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Chandon	du n° 1 au n°55 impairs	
Avenue Claude Debussy	du n° 1 au n°45 impairs	du n° 2 au n°30 pairs
Avenue Gabriel Péri	du n° 102 au n°112 pairs	du n° 136 au n°146 pairs
Passage Chandon	du n° 1 au n°35	
Passage Henri Magne	du n° 1 au n°12	
Rue Brenu	du n° 1 au n°32	
Rue du Puits Guyon	du n° 1 au n°40	
Rue Emile Zola	du n° 1 au n°16	
Rue Henri Barbusse	du n° 79 au n°159 impairs	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE DIDEROT MIXTE B		
9 boulevard Jean-Jacques Rousseau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Lucette Mazalaigue	du n° 5 au n°11 impairs	du n° 6 au n°14 pairs
Boulevard Jean-Jacques Rousseau	du n° 2 au n°60 pairs	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LURCAT – PREAU DES MOYENS		
14 rue Jean Perrin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Pierres Mayettes	du n° 1 au n° 11	
Avenue d'Argenteuil	du n° 1 au n°296	
Avenue des Lots Communaux	du n° 1 au n°23	
Avenue du Vieux Chemin d'Argenteuil	du n° 2 au n°12	
Boulevard Louis Seguin	du n° 24 au n°30	
Chemin des Burons	du n° 0 au n°10	
Chemin des Champs Fourgons	du n° 1 au n°10	
Chemin des Petits Marais	du n° 1 au n°40	
Chemin des Pierres Mayettes	du n° 1 au n°11	
Impasse des Petits Marais	du n° 1 au n°9	
Quai du Petit Gennevilliers	du n° 1 au n°10	
Route annexe du Bassin n° 1	du n° 1 au n°7	
Route de la Seine	du n° 1 au n°10	
Route des Mercières	du n° 1 au n°7	
Route du Bassin n° 1	du n° 1 au n°5	
Route du Bassin n° 5	du n° 1 au n°21	
Route du Bassin n° 6	du n° 1 au n°46	
Route du Môle Central	du n° 1 au n°12	
Route du Port Charbonnier	du n° 1 au n°15	
Route Principale du Port	du n° 1 au n°64	
Rue Alfred Suquet	du n° 1 au n°11	
Rue André Blondel	du n° 1 au n°11	
Rue de la Vallée du Bois	du n° 1 au n°10	
Rue Eugène Delacroix	du n° 1 au n°22	
Rue Fulgence Bienvenue	du n° 3 au n°28	
Rue Jean Perrin	du n° 1 au n°18	
rue Paul Verlaine	du n° 4 au n°40	

BUREAU DE VOTE N°22	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DIDEROT – PREAU DES MOYENS	
9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lénine	du n° 2 au n° 44
Avenue Lucette Mazalaigue	du n° 1 au n° 3 + du n° 13 au n° 25 impairs
Boulevard Beaumarchais	du n° 2 au n° 4 + du n° 16 au n° 36 pairs
Boulevard Jean-Jacques Rousseau	du n° 1 au n° 23 impairs
Rue Denis Diderot	du n° 2 au n° 30 pairs
Rue Gérard Philipe	du n° 1 au n° 59 impairs
Rue Guy de Maupassant	du n° 1 au n° 10
Rue Guy Môquet	du n° 1 au n° 10
Rue Léonard de Vinci	du n° 1 au n° 10
Rue Louis Jouvet	du n° 1 au n° 3
	n° 9
	du n° 3 au n° 21
BUREAU DE VOTE N°23	
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE LURCAT - PREAU	
8 rue Jean Perrin	
Allée Edouard Manet	du n° 2 au n° 8
Avenue du Luth	du n° 1 au n° 18
Boulevard Beaumarchais	du n° 25 au n° 41 impairs
Place du Président Salvador Allende	du n° 32 au n° 44 pairs
Rue Maurice Ravel	du n° 1 au n° 13
Rue Salvador Allende	du n° 1 au n° 30
	du n° 1 au n° 10
BUREAU DE VOTE N°24	
Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE	
35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker	
Allée d'Imola	du n° 1 au n° 12
Avenue Chandon	du n° 2 au n° 60 pairs
Avenue Chausson	du n° 10 au n° 98
Avenue Chenard et Walcker	du n° 1 au n° 32
Rue Albert Jacquard	du n° 11 au n° 24
Rue d'Al Bireh	du n° 1 au n° 11 impairs
Rue de Bergkamen	du n° 2 au n° 6 pairs
Rue d'Ostrowiec	du n° 1 au n° 30
Rue Henri Barbusse	du n° 1 au n° 12
	du n° 35 au n° 47 impairs
BUREAU DE VOTE N°25	
Lieu de vote : ECOLE LUCIE AUBRAC - REFECTOIRE	
22 avenue Chenard et Walcker	
Avenue Chausson	du n° 1 au n° 7 impairs
Avenue de la République	du n° 2 au n° 8 pairs
Avenue Gabriel Péri	du n° 1 au n° 21
Impasse Fraysse	du n° 66 au n° 100 pairs
Place du 17 octobre 1961	du n° 114 au n° 134 pairs
Rue Albert Jacquard	n° 1
Rue Clara Zetkin	du n° 1 au n° 15
Rue de la Baneza	du n° 1 au n° 10
Rue du Professeur Calmette	du n° 1 au n° 19
Rue Henri Barbusse	du n° 1 au n° 10
Rue Simone Veil	du n° 1 au n° 56
	du n° 23 au n° 33 impairs
	n° 2



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

**Arrêté DCL/BRGE n° 2021-115 du 20 avril 2021
portant transfert temporaire de la localisation des bureaux de vote
dans la commune de Meudon pour les élections régionales
et départementales des 20 et 27 juin 2021**

**Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code électoral et notamment l'article R.40,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-147 du 8 août 2018 instituant les bureaux de vote dans la commune de Meudon,

Vu la demande du maire de Meudon concernant le transfert temporaire de plusieurs bureaux de vote et du rattachement de nouvelles rues au bureau de vote 19 pour les élections des 20 et 27 juin 2021,

Considérant que les élections régionales et départementales 2021 sont organisées les mêmes jours,

Considérant que ces transferts doivent permettre une meilleure accessibilité des bureaux de vote et/ou un meilleur accueil du public dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : l'annexe à l'arrêté 2018-147 du 8 août 2018 fixant la liste et le périmètre des bureaux de vote de la commune de Meudon est modifiée temporairement comme précisé en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : l'annexe au présent arrêté transfère la localisation de certains bureaux de vote uniquement pour les élections régionales et départementales des 13 et 20 juin 2021.

ARTICLE 3 : les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2018-147 du 8 août 2018 demeurent inchangées.

ARTICLE 4 : le secrétaire général de la préfecture et le maire de la commune de Meudon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 20 avril 2021

Pour le Préfet, et par délégation,
La Secrétaire générale adjointe

Virginie GUERIN-ROBINET

MEUDON – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté temporaire DCL/BRGE n° 2021-115 du 20 avril 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE	6, avenue Le Corbeiller	N° 17 - MEUDON
2	MAIRIE	6, avenue Le Corbeiller	N° 17 - MEUDON
3	ECOLE JULES FERRY	10 bis, avenue Louvois	N° 17 - MEUDON
4	ECOLE JULES FERRY	10 bis, avenue Louvois	N° 17 - MEUDON
5	MATERNELLE DU CENTRE	12, rue Hérault	N° 17 - MEUDON
6	MATERNELLE DU CENTRE	12, rue Hérault	N° 17 - MEUDON
7	LES SABLONS	Allée du Canada	N° 17 - MEUDON
8	ECOLE FERDINAND BUISSON	7, boulevard des nations unies	N° 17 - MEUDON
9	ECOLE FERDINAND BUISSON	7, boulevard des nations unies	N° 17 - MEUDON
10	GYMNASE BEL AIR	4, rue du bel air	N° 17 - MEUDON
11	GYMNASE BEL AIR	4, rue du bel air	N° 17 - MEUDON
12	MATERNELLE DES JARDIES	16, rue Lucien Feuchot	N° 17 - MEUDON
13	MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE	21, rue Ernest Renan	N° 17 - MEUDON
14	ECOLE MARITAIN-RENAN	21, rue Ernest Renan	N° 17 - MEUDON
15	MATERNELLE CHARLES DESVERGNES	5, boulevard Verd de Saint Julien	N° 17 - MEUDON
16	MATERNELLE MARBEAU	10, rue du père Brottier	N° 17 - MEUDON
17	ECOLE MONNET-DEBUSSY	5, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny	N° 17 - MEUDON
18	MATERNELLE RAVEL	5, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny	N° 17 - MEUDON
19	PÔLE INTERGÉNÉRATIONS	2, rue Woluwé Saint Lambert	N° 17 - MEUDON
20	GYMNASE PIERRE ET MARIE CURIE	Avenue Henri Dalsème	N° 17 - MEUDON
21	GYMNASE PIERRE ET MARIE CURIE	6, rue Pierre et Marie Curie	N° 17 - MEUDON
22	MATERNELLE PIERRE ET MARIE CURIE	2, rue Pierre et Marie Curie	N° 17 - MEUDON
23	MATERNELLE PRÉVERT	5, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny	N° 17 - MEUDON
24	ECOLE AUGUSTE RODIN	14 bis, rue Michel Vignaud	N° 17 - MEUDON
25	ECOLE AUGUSTE RODIN	14, rue Michel Vignaud	N° 17 - MEUDON
26	MATERNELLE CURIE SAINT EXUPÉRY	1, rue du commandant Louis Bouchet	N° 17 - MEUDON
27 Bureau centralisateur	CENTRE DE LOISIRS DU VAL	Rue Victor Dodé	N° 17 - MEUDON
28	MATERNELLE PAUL BERT	26, rue des marais	N° 17 - MEUDON
29	ECOLE PIERRE BROSSOLETTE	25, avenue Henri IV	N° 17 - MEUDON
30	MATERNELLE CHARLES PERRAULT	25, avenue Henri IV	N° 17 - MEUDON
31	ÉCOLE DU VAL	20, avenue Jean Jaurès	N° 17 - MEUDON
32	MATERNELLE DU VAL	20, avenue Jean Jaurès	N° 17 - MEUDON

BUREAU DE VOTE N° 1	
Lieu de vote : MAIRIE	
6, avenue Le Corbeiller	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Sureauux	Totalité
Avenue de la Paix	Totalité
Avenue Le Corbeiller	Totalité
Rue Claude Dalsème	Totalité
Rue de l'Arrivée	Totalité
Rue de la Bourgogne	du n°26 au n°34
Rue de Paris	du n°24 au n°58
Rue des Essarts	Totalité
Rue des Galons	du n°1 au n°17
Rue du Ponceau	Totalité
Rue Jean Brunet	du n°1 au n°15
Sentier de la Pointe	Totalité
Sentier des Essarts	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 2	
Lieu de vote : MAIRIE	
6, avenue Le Corbeiller	
Nom de la rue	N° dans la rue
Place Rabelais	Totalité sauf n°5
Rue Charles Liot	Totalité
Rue de la Bourgogne	du n°1 au n°19
Rue de la Croix du Val	Totalité
Rue de la République	du n°1 au n°39
Rue de l'Orangerie	Totalité
Rue de Paris	du n°60 à la fin
Rue des Châtelaines	Totalité
Rue du Colonel Renard	Totalité
Rue Jean Brunet	du n°17 à la fin
Rue Paira	Totalité
Ruelle de la Maison Rouge	Totalité
Sentier des Basses pointes	Totalité
Sentier du Cimetière	Totalité
Villa Jean Brunet	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 3	
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY	
10 bis, avenue Louvois	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Louvois	Totalité
Avenue Victor Hugo	Totalité
Place Henri Brousse	Totalité
Rue Banès	Totalité
Rue de Baudreuil	Totalité
Rue de l'Eglise	Totalité
Rue de Paris	du n°83 à la fin
Rue Langlois	Totalité
Rue Léonie Rouzade	Totalité
Rue Rabelais	du n°2 à la fin
Rue Servien	Totalité
Villa des Grimettes	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : ECOLE JULES FERRY - 10 bis, avenue Louvois	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de Fleury	Totalité
Allée Mozart	Totalité
Allée Reffye	Totalité
Avenue du Maréchal Joffre	du n°2 à la fin
Avenue Jean Jaurès	du n°60 au n°72
Place Jean Jaurès	Totalité
Rue Charles Infroit	Totalité
Rue des Grimettes	Totalité
Rue du Haut d'Arthelon	du n°14 à la fin
Rue Henri Barbusse	Totalité
Ruelle Saint-Germain	du n°2 à la fin
Sentier des Grimettes	Totalité

BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : MATERNELLE DU CENTRE		
12, rue Hérault		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Trivaux	du n°1 à la fin	
Rue d'Alembert	n°18	
Rue de la République	du n°53 à la fin	du n°56 à la fin
Rue des Pierres	Totalité	
Rue des Vertugadins	Totalité	
Rue du Bois Joli	Totalité	
Rue du Parc	Totalité	
Rue Monge	Totalité	
Ruelle Hérault	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : MATERNELLE DU CENTRE		
12, rue Hérault		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Trivaux	du n°2 à la fin	
Avenue du Bois	Totalité	
Rue d'Alembert	Totalité (sauf le n°18)	
Rue d'Arthelon	Totalité	
Rue de Rushmoor	du n°42 au n°58	
Rue Descartes	Totalité	
Rue du Haut d'Arthelon	du n°2 au n°12	
Rue du Président Paul Doumer	Totalité	
Rue Fleury Panckouke	Totalité	
Rue Georges Langrognet	Totalité	
Rue Hérault	Totalité	
Rue Pasteur	Totalité	
Rue Roudier	Totalité	
Ruelle des Ménagères	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : LES SABLONS		
Allée du Canada		
Nom de la rue	N° dans la rue.	
Allée Armande Béjart	Totalité	
Allée du Canada	Totalité	
Avenue des Sablons	Totalité	
Carrefour de la Mare Adam	Totalité	
Carrefour de la Patte d'Oie	Totalité	
Carrefour de l'Etoile du Pavé de Meudon	Totalité	
Maison Forestière de Villebon	Totalité	
Parterre de l'Orangerie	Totalité	
Place Jules Janssen	Totalité	
Route du Pavé de Meudon	Totalité	
Route du Pavillon de l'Abbé	Totalité	
Route Royale	Totalité	
Rue de la République	du n°2 au n°54	du n°41 au n°51
Rue du Général Gouraud	du n°8 à la fin	du n°11 à la fin
Rue Terre Neuve	Totalité	
Terrasse de l'Etang de Trivaux	du n°24 au n°80	

BUREAU DE VOTE N°8	
Lieu de vote : ECOLE FERDINAND BUISSON	
7, boulevard des nations unies	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Jacqueminot	Totalité
Impasse Marthe Edouard	Totalité
Place Rabelais	n°5
Rue Babie	Totalité
Rue de la Maison Rouge	Totalité
Rue de Porto Riche	Totalité
Rue des Clos Moreaux	Totalité
Rue du Général Gouraud	du n°2 au n°6
Rue du Marché Couvert	Totalité
Rue Eliane	Totalité
Rue Lavoisier	Totalité
Rue Marthe Edouard	Totalité
Rue Nouvelle	Totalité
Rue Valentine	Totalité
Ruelle des Clos Moreaux	Totalité
Sentier du Clos Madame	Totalité
Sentier du Potager	Totalité
Sentier Lavoisier	Totalité
BUREAU DE VOTE N°9	
Lieu de vote : ECOLE FERDINAND BUISSON	
7, boulevard des nations unies	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Fauvettes	Totalité
Allée Floréal	Totalité
Avenue Scribe	Totalité
Boulevard Anatole France	du n°2 au n°14
Boulevard des Nations Unies	Totalité
Chemin Scribe	Totalité
Impasse Alexandre Guilmant	Totalité
Impasse des Jardies	Totalité
Impasse des Longs réages	Totalité
Place Stalingrad	Totalité
Rue Alexandre Guilmant	du n°12 à la fin
Rue des Bigots	Totalité
Rue des Galons	du n°19 à la fin
Rue des Jardies	Totalité
Rue des Longs Réages	Totalité
Rue des Mouchettes	Totalité
Rue Hédouin	du n°8 à la fin
Rue Pierre Arnoux	Totalité
Sentier des Blancs	du n°1 à la fin
Sentier des Buats	Totalité
Sentier des Longs Réages	Totalité
Sentier des Renaults	Totalité
Villa des Jardies	Totalité
BUREAU DE VOTE N°10	
Lieu de vote : GYMNASSE BEL AIR	
4, rue du bel air	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Marcellin Berthelot	Totalité
Grille du Bel Air	Totalité
Passage Tivoli	Totalité
Route de la Porte Dauphine	Totalité
Route des Gardes	du n°69 au n°75
Rue des Capucins	Totalité
Rue du Bel Air	Totalité sauf n°2
Rue l'Abbaye	Totalité
Square Maurice Denis	Totalité

BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : GYMNASSE BEL AIR		
4, rue du bel air		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Tilleuls	Totalité	
Avenue du Général Gallieni	n°34	
Chemin des Capucins	Totalité	
Route des Gardes	du n°77 à la fin	du n°50 au n°62 bis
Rue de la Tour	n°17	
Rue du Bel Air	n°2	
Rue Ernest Renan	du n°3 au n°19	du n°31 au n°55
Rue Paul Houette	Totalité	
Sentier des Balysis	du n°1 au n°5	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : MATERNELLE DES JARDIES		
16, rue Lucien Feuchot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Château	Totalité	
Boulevard Verd de Saint-Julien	Totalité	
Impasse des Balysis	Totalité	
Impasse Jeanne d'Arc	Totalité	
Route des Gardes	du n°55 au n°67	
Rue des Pins Moisy	Totalité	
Rue Estelle	Totalité	
Rue Lucien Feuchot	Totalité	
Rue Obeuf	Totalité	
Sentier de l'Arpent Rouge	Totalité	
Sentier des Balysis	du n°2 à la fin	
Sentier des Jardies	Totalité	
Sentier des Pins Moisy	Totalité	
Sentier des Theux	Totalité	
Sentier des Voisinox	Totalité	
Villa des Voisinox	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE		
21 rue Ernest Renan		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du 11 novembre 1918	du n°13 au n°49	
Rue du Bassin	Totalité	
Rue de la Blanchisserie	Totalité	
Rue de la Tour	Totalité sauf n°17	
Rue des Sources	Totalité	
Rue du Bois Dormant	Totalité	
Rue du Hameau	Totalité	
Rue Ernest Renan	du n°2 à la fin	du n°21 au n°29 du n°57 à la fin
Rue Mansard	Totalité	
Villa du Bassin	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°14
Lieu de vote : ECOLE MARITAIN-RENAN
21 rue Ernest Renan

Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée de la Terrasse	Totalité		
Avenue du 11 novembre 1918	du n°2 à la fin	du n°1 au n°11	du n°51 à la fin
Avenue Eiffel	Totalité		
Rue Albert de Mun	Totalité		
Rue Basse de la Terrasse	Du n°1 au n°3		
Rue Bussière	Totalité		
Rue de Vélizy	Totalité		
Rue des Coutures	Totalité		
Rue du Cerf	Totalité		
Rue Dumont d'Urville	Totalité		
Rue Edouard Laferrière	Totalité		
Rue Georges Vogt	Totalité		
Rue Jules Hetzel	Totalité		
Rue Marcel Allégot	du n°2 à la fin	du n°1 au n°15 bis	
Rue Massenet	Totalité		
Rue Nungesser et Coli	Totalité		
Rue Pierre Wacquant	Totalité		
Sente Jules Machard	Totalité		
Sente Levesque	Totalité		
Sentier Crèvecoeur	Totalité		
Sentier Delaborde	Totalité		
Sentier Jean-Baptiste Dumas	Totalité		

BUREAU DE VOTE N°15
Lieu de vote : MATERNELLE CHARLES DESVERGNES
5 boulevard Verd de Saint Julien

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Pompadour	Totalité	
Avenue de la Glacière	Totalité	
Avenue du Général Galliéni	Totalité sauf n°34	
Avenue du Rond Point	Totalité	
Chemin de Panurge	Totalité	
Chemin des Lacets	Totalité	
Place Aristide Briand	Totalité	
Place du Président Wilson	Totalité	
Place Général Leclerc	Totalité	
Route des Gardes	du n°19 au n°53	du n°30 au n°48
Rue Basse de la Terrasse	du n°5 à la fin	
Rue Charles Desvergnès	Totalité	
Rue des Tybilles	Totalité	
Rue Henri Savignac	du n°27 à la fin	du n°2 à la fin
Rue Louis Blanc	Totalité	
Rue Marcel Allégot	du n°17 à la fin	
Sentier des Pierres Blanches	Totalité	
Sentier des Tybilles	Totalité	
Villa Brimborion	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°16
Lieu de vote : MATERNELLE MARBEAU
10, rue du père Brottier

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Fossés	Totalité	
Rue de la Belgique	du n°48 à la fin	
Rue de Rushmoor	du n°1 au n°31	du n°2 au n°40
Rue des Châtaigniers	Totalité	
Rue des Larris	Totalité	
Rue du Cèdre	Totalité	
Rue du Parc de Fleury	Totalité	
Rue du Père Brottier	du n°1 au n°15	du n°10 au n°24

BUREAU DE VOTE N°17 Lieu de vote : ECOLE MONET-DEBUSSY 5, avenue du maréchal de Lattre de Tassigny	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Marcel Simon	Totalité
Avenue de Villacoublay	Totalité
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	du n°3 au n°13
Rue Ambroise Paré	Totalité
Rue de la Synagogue	Totalité
Rue Georges Millandy	Totalité
Square Bugeaud	Totalité
Square Sébastien Terramorsi	Totalité
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : MATERNELLE RAVEL 5, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	du n°28 au n°30
Rue Alfred de Musset	Totalité
Rue de la Pierre aux Moines	Totalité
Rue Paul Demange	Totalité
Rue Pierre Joseph Redouté	Totalité sauf n°10 et n°12
Rue Ronsard	Totalité
BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : PÔLE INTERGÉNÉRATIONS 2, rue Woluwé Saint Lambert	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Bassins	Totalité
Allée des Potagers	Totalité
Allée du Verger	Totalité
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	du n°32 au n°42
Avenue Woluwé Saint-Lambert	Totalité
Galerie des Marchands	Totalité
Mail Fernand Pouillon	Totalité
Place d'Orion	Totalité
Place Simone Veil	Totalité
Rue de la Pépinière	Totalité
Rue de l'Avenir	Totalité
Rue Maskeret-Batia	Totalité
Rue Mohammed Dib	Totalité
Square des Colonnes	Totalité
BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : GYMNASSE PIERRE ET MARIE CURIE Avenue Henri Dalsème	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Forêt	Totalité
Allée du Mail	du n°24 au n°46
Avenue du Maréchal Juin	Totalité
Avenue du Maréchal Leclerc	du n°2 à la fin
Avenue Morane Saulnier	Totalité
Ermitage de Villebon	Totalité
Route de la Mare aux Faisans	Totalité
Route du Colonel Moraine	Totalité
Route du Tronchet	Totalité
Rue Henri Etlin	Totalité
Square des Tilleuls	Totalité
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : GYMNASSE PIERRE ET MARIE CURIE 6, rue Pierre et Marie Curie	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Mail	du n°2 au n°22
Avenue du Général de Gaulle	du n°40 au n°52
Avenue du Maréchal Leclerc	du n°13 au n°17
Centre du Moulin	Totalité
Rue de la Roseraie	Totalité

BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : MATERNELLE PIERRE ET MARIE CURIE		
2, rue Pierre et Marie Curie		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Maréchal Leclerc	du n°1 au n°11	
Rue des Acacias	Totalité	
Rue Pierre et Marie Curie	Totalité	
Rue Saint-Exupéry	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : MATERNELLE PRÉVERT		
5, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Celle	Totalité	
Avenue du Général de Gaulle	du n°25 au n°51	du n°2 au n°38
Rue de la Station	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : ECOLE AUGUSTE RODIN		
14 bis, rue Michel Vignaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	du n°9 au n°13	
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	du n°18 au n°26	
Rue de la Poste	Totalité	
Rue Gabrèle d'Annunzio	Totalité	
Rue Michel Vignaud	Totalité	
Rue Pierre-Joseph Redouté	du n°10 au n°12	
Rue Richard Wagner	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : ECOLE AUGUSTE RODIN		
14, rue Michel Vignaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	du n°1 au n°7	
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	du n°2 au n°16	
Avenue Robert Schumann	Totalité	
Square de l'Abbé Maillot	Totalité	
Villa des Sorbiers	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : MATERNELLE CURIE SAINT EXUPÉRY		
1, rue du commandant Louis Bouchet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Médéric	Totalité	
Rue du Commandant Louis Bouchet	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : CENTRE DE LOISIRS DU VAL		
Rue Victor Dodé		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Vignes	Totalité	
Avenue du Maréchal Joffre	du n°1 à la fin	
Avenue Jean Jaurès	du n°2 au n°58	
Rue Abel Vacher	Totalité	
Rue de la Belgique	n° 51	
Rue de Paris	du n°51 au n°81	du n°2 au n°46
Rue des Vignes	Totalité	
Rue du Plateau	Totalité	
Rue du Progrès	Totalité	
Rue du Val	du n°13 à la fin	
Rue Edouard Manet	Totalité	du n°10 à la fin
Rue Maisant	Totalité	
Ruelle Saint-Germain	du n°1 au n°7	

BUREAU DE VOTE N°28
Lieu de vote : MATERNELLE PAUL BERT
26, rue des marais

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Roses	Totalité
Allée Marguerite	Totalité
Avenue Auguste Rodin	du n°2 au n°44
Avenue de Rivoli	Totalité
Avenue Paul Bert	du n°2 à la fin
Avenue Schneider	Totalité
Clos Neptune	Totalité
Rue de la Belgique	du n°53 à la fin
Rue de la Borne Sud	Totalité
Rue de la Petite Fontaine	Totalité
Rue de la Roue	Totalité
Rue des Chaillots	Totalité
Rue des Marais	Totalité
Rue des Mécardes	Totalité
Rue des Peupliers	Totalité
Rue du Bois de Fleury	Totalité
Rue du Lieutenant Raoul Batany	du n°23 au n°33
Rue du Professeur Calmette	Totalité
Rue Pastourelle	Totalité
Sentier de la Belgique	Totalité
Sentier de la Borne Nord	Totalité
Sentier de la Borne Sud	Totalité
Sentier de la Petite Fontaine	Totalité
Sentier des Allains	Totalité
Sentier des Haies	Totalité
Sentier des Péceaux	Totalité

BUREAU DE VOTE N°29
Lieu de vote : ECOLE PIERRE BROSSOLETTE
25, avenue Henri IV

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Chartreux	Totalité
Allée du Clos Molet	Totalité
Allée du Pré Maître Gilles	Totalité
Avenue Henri IV	Totalité
Passage de l'Industrie	Totalité
Place Tony de Graaf	du n°1 au n°4
Route des Gardes	du n°1 au n°17
Rue des Montalets	Totalité
Rue du Général Antranik	Totalité
Rue Gabriel Thomas	Totalité
Rue Hédouin	du n°2 au n°6
Rue Henri Savignac	du n°1 au n°25
Rue Jules Gérard	Totalité
Rue Jules Verne	Totalité
Sentier des Blancs	du n°2 à la fin
Voie de la Ferme	Totalité

BUREAU DE VOTE N°30
Lieu de vote : MATERNELLE CHARLES PERRAULT
25, avenue Henri IV

Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de Verdun	Totalité
Chemin de Halage	Totalité
Place Bergeyre	Totalité
Route de Vaugirard	Totalité
Route des Gardes	du n°2 au n°28
Rue de la Verrerie	Totalité
Rue de Vaugirard	Totalité
Rue Hélène Loiret	Totalité
Ruelle des Bœufs	Totalité
Sentier Deslandes	Totalité
Villa Adrien	Totalité

BUREAU DE VOTE N°31
Lieu de vote : ÉCOLE DU VAL
20, avenue Jean Jaurès

Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée des Hautes Sorrières	Totalité		
Allée du Viaduc	Totalité		
Boulevard Anatole France	Totalité		
Rue Alexandre Guilmant	du n°3 au n°17	du n°16 à la fin	du n°19 à la fin
Rue de l'Amiral Martin	du n°2 au n°10		
Rue de Paris	Totalité		
Rue des Lampes	du n°12 au n°22 ter	du n°17 au n°49	
Rue des Sorrières	Totalité		
Rue du Docteur Arnaudet	Totalité		
Rue Robert Julien Lanen	Totalité		
Rue Victor Dodé	Totalité		
Square Marcel Dupré	Totalité (sauf le n°1)		

BUREAU DE VOTE N°32
Lieu de vote : MATERNELLE DU VAL
20, avenue Jean Jaurès

Nom de la rue	N° dans la rue		
Avenue Auguste Rodin	du n°1 au n°33		
Avenue Paul Bert	du n°1 au n°43		
Chemin de l'Ermitage	Totalité		
Chemin de Saint Cloud	Totalité		
Impasse de Saint Cloud	Totalité		
Rue de la Belgique	du n°19 au n°49		
Rue de Paris	du n°1 au n°15	du n°2 au n°10	
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité		
Rue du Docteur Vuillième	Totalité		
Rue du Lieutenant Raoul Batany	du n°1 bis au n°19		
Rue du Val	du n°1 au n°11	du n°2 au n°8	
Sentier des Brillants	Totalité		
Sentier des Mauduits	Totalité		
Sentier Latéral	du n°8 au n°12		
Square Marcel Dupré	n°1		

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex
Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr
Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>